



AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL

N°187

Octobre - Novembre - Décembre





Info et contact

Rédacteur en chef « Cor de Chasse »

redacteur@chasseurs-a-pied-belges.be

pour transmettre directement les articles au rédacteur du journal,
dans notre cas la Major Dupuis

suggestions@chasseurs-a-pied-belges.be

Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied

P.vanderstraeten@hotmail.com

Site internet

Chasseurs, ANCAP et musée :

<https://chasseurs-a-pied-belges.be>

Sites Facebook

Musée Mémorial des Chasseurs (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} ChP):

<https://fr-fr.facebook.com/MuseeDesChasseursAPied>

Les Chasseurs à pied belges :

<https://www.facebook.com/groups/176945762398667/>

Régiment Territorial des Chasseurs de la Province du Hainaut :

<https://www.facebook.com/groups/32944862660/>





N° 187

Octobre 2019

ESPRIT CHASSEUR

Patriotisme

Solidarité

Altruisme Tradition

Humour

Fidélité

Courage

Amitié



Sommaire

**B
U
L
L
E
T
I
N**

**D
E
C
O
N
T
A
C
T**

Info et contacts	2
Sommaire	3
Le Mot du Président	4
Rappel cotisation 2019	5
Cotisation 2020	5
Article sur les pièces du Musée	6
La vie au Musée	8
Don au Musée	10
Activités prévues en Oct, Nov, Déc et Jan	10
Visite des élèves de l'E.R.M au Musée le 24 juin	11
Compte-rendu des cérémonies de Pont-Brulé - Epegem	13
Compte-rendu du 3 Août	13
Compte-rendu des cérémonies de Vonêche	13
Notre Drapeau	15
Commémoration de la libération de Charleroi	15
Commémoration de l'Armistice de 1918 à Charleroi	16
Agenda des activités de l'Harmonie	16
Compte-rendu de la « Journée des retrouvailles »	17
Esprit - Traditions -Souvenirs	18
In Memoriam	29
A méditer	20
Remerciements à nos sponsors	20
Invitation au banquet de la FNCB de Bierghes	21





LE MOT DU PRESIDENT

« **Amicale** » : Terme signifiant généralement un groupement de personnes qui partagent les mêmes goûts, défendent les mêmes intérêts.

Notre Amicale fonctionne grâce principalement aux bénévoles et c'est à tous les bénévoles qui œuvrent dans l'ombre ou dans la lumière que je souhaite remercier de tout cœur.

L'année 2019 a été riche en évènements et ce n'est pas fini....

En effet, l'équipe musée souhaite a encore de nombreux projets mais et pour cela recherche de la main d'œuvre....

Notre Equipe musée est à la recherche d'un bénévole bilingue pouvant faire les visites du musée en Néerlandais.

Nous sommes à la recherche de divers sponsors pour la fourniture des différents matériaux (panneaux, peinture, matériel électrique,...).

A tous ceux qui souhaitent nous aider, vous pouvez me contacter ou prendre contact avec l'équipe musée le samedi matin à la caserne Trésignies.

Etant donné que c'est déjà le dernier Cor de Chasse de l'année, je vous souhaite ainsi qu'à vos proches d'excellentes fêtes de fin d'année.

CHASSEUR UN JOUR, CHASSEUR TOUJOURS

Philippe VAN der STRAETEN

Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied





Rappel cotisation 2019

Pour les retardataires

Comme approuvé lors de l'Assemblée Générale de 2018

la cotisation de 2019 est fixée à 15 € minimum

Elle est à verser au compte de l'ANCAP suivant

« BE61 0000 1993 5217 »

N'oubliez pas d'inscrire dans la case communication du virement :

« Cotisation 2019 »

Dès réception de votre cotisation,
votre carte de membre sera annexée au Cor de Chasse suivant



Cotisation 2020

COTISATION 2020

Comme approuvé lors de l'Assemblée Générale de 2019

la cotisation de 2020 est fixée à 15 € minimum

Elle est à verser au compte de l'ANCAP suivant

« BE61 0000 1993 5217 »

N'oubliez pas d'inscrire dans la case communication du virement :

« Cotisation 2020 »

Dès réception de votre cotisation,
votre carte de membre sera annexée au Cor de Chasse suivant





Article sur les pièces du Musée

Le matériel Allemand en usage à l'armée Belge dans l'entre- deux guerres.

Une fois terminé le conflit que l'on nommera bien plus tard la grande guerre vint le temps du ballet politique. Tout cela fut régit par un nombre important de traités.

Celui qui nous intéresse au premier plan est le traité de Versailles qui régit le sort de l'Allemagne.

Cette dernière n'est toutefois pas vaincue sur son sol ni fondamentalement affaiblie. Ce traité fut suivi de bien d'autres dit « de banlieue parisienne ». Ces traités généralement mal ficelés ne générèrent dans la plupart des cas que des frustrations funestes. Si l'Allemagne dans un premier temps applique les prescriptions du traité qui lui est imposé il n'en est pas de même pour certains des autres traités. Retenons l'exemple du traité de Sèvres. Ce traité sensé dépecer les restes de la sublime porte au bénéfice des alliés ne fut pas reconnu par les nationalistes turcs de Mustaha Kemal, ces derniers déniaient toute autorité au signataire du traité le sultan ottoman Mehmed VI. Rapidement les territoires cédés aux puissances alliées voisines par ce traité furent repris par la force. Citons pour mémoire les principaux autres traités, Saint Germain pour l'Autriche, Neuilly pour la Bulgarie, Trianon pour la Hongrie.

Revenons au traité de Versailles. Sur le plan territorial l'Allemagne perd 13 % de sa superficie et 10% de ses habitants. En outre elle doit accepter de livrer au titre des dommages de guerre une grande partie de sa marine marchande, mais également du bétail, des machines-outils, du matériel ferroviaire, du charbon, des minerais et des produits chimiques, des armes et autres matériels militaires. Il lui est dorénavant interdit de posséder de l'artillerie lourde, des chars, une aviation de guerre, des sous-marins ainsi que des cuirassés. Le service militaire est supprimé, l'armée de terre est réduite à 100.000 hommes, la marine à 15.000 hommes. Le grand Etat-Major, fierté de l'armée prussienne, est dissout. Mais surtout s'ajoute à tout cela une somme énorme qui doit être réglée en or !

Ressenti comme un « Diktat » par une nation humiliée, le traité de Versailles, entré en vigueur le 10 janvier 1920, nourrit rapidement la résurgence d'un nationalisme allemand offensif. Vingt ans plus tard nous en subirons les conséquences.

Parmi les armes reçues se mêlent de l'artillerie, moyenne et légère, peu de pièces lourdes (peut-être pas sollicitées), des mitrailleuses et des armes d'épaule. Pas d'armes de poing, probablement que le calibre 9 Para ne m'intéressait pas notre état-major (du moins en 1920).

Les pièces d'artillerie de campagne en calibre 7,7 cm allemand seront modifiées par la FRC en 75 mm belge.

Les minnenwerfers retiennent particulièrement l'attention. Les petits, les Taubes, seront utilisés tel quels. Les moyens également, mais un nouveau modèle de calibre 75 mm sera





mis au point par la MAE en s'inspirant du modèle allemand. Sur cette nouvelle pièce le tir courbe classique est bien sur retenu mais l'arme peut aussi être utilisée pour le tir tendu. Mais comme toujours une arme qui sait tout faire c'est complexe et la perfection n'est jamais au rendez-vous. Cette pièce à néanmoins fier allure avec son affût flèche et ses roues métalliques (sur les modèles de série). Et pourtant une solution simple existait sur le marché avec le mortier Stokes Brandt français. Les services de l'armement le comprendront mais sur le tard, résultat seul la Gd en fut équipée (avec un nombre particulièrement restreint de coups à tirer par pièces, budget, budget ...). J'invite les lecteurs intéressés par cette page de l'histoire de notre armement à consulter le dernier ouvrage du Col (er) Lothaire consacré à l'artillerie de tranchée.

Rapidement les mitrailleuses lourdes MG 08 et légères MG 08/15 sont adaptées à notre munition de 7,65 Mauser. Cette opération est d'une extrême simplicité puisque le canon est démontable et que la culasse ne demande aucune transformation. Lors de ces travaux de changement de calibre la MAE procède à la mise en place sur le dessus de la carcasse d'une petite plaque en laiton qui reprend son logo et le nouveau numéro de l'arme, cette plaquette masque le marquage du fabricant d'origine de l'arme. La MG 08 est bien connue de nos troupes, rappelez-vous que nous avons adopté en 1911 la version 09 export très légèrement différente de la Mi réglementaire allemande. La MG 08/15 est retenue pour fournir le tir anti aérien (dans l'armée allemande cette arme était la Mi légère utilisée comme fusil-mitrailleur, l'armée belge avait suffisamment de Chauchat pour se passer de cette dans cet usage précis) à cet effet l'arme est modifiée, la crosse d'épaule est ajustable ce qui facilite le maintien de l'arme en forte élévation. Un nouveau trépied lourd pour le tir anti aérien est étudié et fabriqué par la MAE. Ces mitrailleuses allemandes seront en usage dans notre infanterie et dans nos fortifications en 1940. Pour l'infanterie une petite charrette tractable à la bricole sera étudiée (mais non retenue) pour le transport de l'arme des caissons vers la position de combat.



Pour les fusils et carabines cela demande un travail un peu plus lourd, la MAE s'en charge. Sur les Gew 98 placement d'un nouveau canon en 7,65 Mauser et installation d'une hausse identique à celle du Mauser modèle 1889. Sur la carabine modèle 98 (la Kar 98a pour les collectionneurs) également un canon neuf en 7,65 Mauser et une nouvelle planchette de hausse étalonnée pour le 7,65 Mauser. Cette nouvelle planchette de hausse est identique dans ses formes au modèle allemand. Sur la photo jointe la modification belge est au-dessus, en dessous l'arme originale allemande.





La carabine allemande est toujours en usage en 1940, on en aperçoit régulièrement dans les photos d'armes de prises réalisées par les troupes allemandes. Les Gew 98 eux ont disparu, ils ont servi à la transformation en modèle 1935, ce qui explique que les fusils non transformés en modèle 1935 sont particulièrement rares de nos jours.

Personnellement je n'en connais que 4 exemplaires.

Voici donc un court aperçu de l'usage de ces armes allemandes. Beaucoup de choses sont encore à découvrir, le nombre d'armes transformées, leur attribution, etc

Lt-col Hre P. DENAMUR



Quelques infos des travaux et projets du musée :

Chantiers techniques ...

1°) le système alarme a totalement été rénové et étendu, la salle de Traditions 2^{ème} Chasseurs est maintenant protégée de même que la salle multimédia qui a été aménagée, elle aussi, pour présenter la nouvelle exposition « Australiens 1918-19 ». Les bénévoles du musée ont placé environ 500 m de câble afin de diminuer la facture main-d'œuvre de la société PROTEX. Les détecteurs intrusions existants, déjà remplacés il y a dix ans, ont même été réutilisés pour de nouveau faire diminuer la facture.

2°) les détecteurs incendies sont maintenant installés dans tout le musée, au rez-de-chaussée et dans les salles de Traditions 1^{er} et 3^{ème} Chasseurs ainsi que celle du 2^{ème} Chasseurs. L'installation de ces détecteurs incendie était nécessaire pour valider le musée et le placer en ordre avec la réglementation Belge. Au début du développement du musée, dans les années 1990, les lois n'étaient pas aussi exigeantes, mais actuellement, être responsable d'un musée sans détecteurs incendie câblés impliqueraient automatiquement une fermeture de celui-ci et des poursuites judiciaires en cas de sinistre.

3°) le nouveau système alarme étant très performant, nous avons ajouté quatre caméras de surveillance qui permettent de filmer les éventuelles intrusions ou dégradations à chaque porte du musée, et la surveillance de l'accueil et de l'entrée. Cela était aussi nécessaire, vu le développement des collections et la protection de l'armement demandés par les assurances et la police. De nouveau, les lois actuelles ne sont plus celles du début du musée, à l'époque vitrine du 2^{ème} Chasseurs.

4°) le projet de nouvelle présentation des livres à l'accueil est aussi en voie de finition, ce qui permet de libérer le comptoir de l'accueil. En parallèle avec la boutique accueil, le site internet des Chasseurs présentera les mêmes articles à la vente.

5°) un petit parking réservé situé à côté du musée permet au bénévole de permanence de stationner son véhicule. La situation du parking de la caserne Trésignies devient





dramatique, plus aucune voiture de visiteur ne peut pratiquement stationner en semaine, car ce parking est gratuit et accessible à tous afin d'éviter le ticket payant de la ville de Charleroi !

6°) remplacement de l'ancienne grosse vanne située avant le compteur général eau de toute la caserne par la SWDE. Ayant aussi demandé depuis des années le remplacement de boulons et écrous (hyper oxydés et prêts à rendre l'âme) aux services techniques de la ville de Charleroi et ne voyant rien venir, une demande « sur chantier » a été faite aux employés de la SWDE qui, gentiment, ont bien voulu effectuer cette réparation. Nous les remercions vivement, car il y avait une fuite de 10 litres d'eau dans la cave toutes les deux semaines. Ouf, encore un problème technique « insoluble » réalisé !!!

Remember...

7°) à l'initiative de M. Gérard Vanderweyden, une plaque commémorative dédiée aux unités US qui ont libéré Charleroi et ses environs a été réalisée et placée au-dessus de la plaque commémorative du 5^{ème} bataillon de Fusiliers, parti de la caserne Trésignies en octobre 1944 pour continuer les combats en Ardenne.

8°) à l'initiative de Madame Claire Dujardin, des contacts avec les autorités Australiennes ont été fructueuses et une commémoration spéciale se fera le 11 novembre à Charleroi à l'attention de ces soldats Australiens décédés en Belgique et enterrés à Charleroi. Une croix en bois, pratique courante dans le Commonwealth, sera placée devant chaque tombe de soldat Australien comme cela se fait dans les cimetières de Flandre et dans la Somme. A Charleroi, ce sera la première fois que cette cérémonie se fera.



Les croix seront remises officiellement le 1^{er} novembre à Son Excellence l'Ambassadeur de Belgique et à son adjoint, Monsieur Arnaud Dusaucy, lors d'une réception. Il y aura une centaine d'élèves, des professeurs et normalement les maires des quatre municipalités dans lesquelles se trouvent les écoles. Les élèves de l'école secondaire Crookwell High School très enthousiastes, sont en train de rédiger des messages (voir les photos annexées à cet article).

Bernard Chevalier
Conservateur





Dons pour le Musée

Merci à vous tous pour les dons variés, mais qui viennent compléter nos multiples collections selon les thèmes.

- Monsieur Denis ANCIAUX : plusieurs téléphones EE8, des costumes anciens Armée Belge (battle dress et service dress), petit équipement ABL, grades divers et une centrale, seau en toile US.
- Monsieur Daniel PIETTE : intéressants documents relatifs aux missions Afghanistan.
- Monsieur Carl BAUDOIX : une lance Belge avec son fanion.
- Monsieur Frédéric LECLERCQ : dix masques anti-gaz différents, de plusieurs pays et d'époques différentes.
- Monsieur Laurent DUBOIS : une somme en espèces.
- Monsieur Jean VANDOMELE : anciens cadres et deux lances congolaises.
- Monsieur Thierry TEERLYNCK : accessoires de l'Armée Secrète (Résistance).
- Monsieur Marc HAINAUT : une douille en cuivre de 105 mm (GB).

Info (rappel) : actuellement, nous recherchons tous documents, photos, matériels et uniformes US, Belges (Armée et Résistance), Allemands pour développer une exposition sur la Guerre 40-45 et la Libération de Charleroi en 1944 par les unités US. Les photos et documents en rapport avec Charleroi et ses environs peuvent aussi être numérisés.

Merci à tous pour cette transmission de Patrimoine et votre confiance dans l'équipe des bénévoles du musée.

Bernard Chevalier
Conservateur



Activités prévues en Oct-Nov-Dec

- 26 Octobre : Cérémonie caserne Trésignies « Départ du 5 Bn Fus en 1944 »
- 11 Novembre : Armistice et cérémonie Cimetière Charleroi Nord
- 15 Novembre : Te Deum
- 17 Janvier : Présentation des vœux
- 31 Janvier : Hommage à Olivier Gossye





Visite des élèves de ERM au Musée le 24 juin

PROJECT REMEMBER: CONCLUSION

HOMMAGE À LÉON TRÉSIGNIES

04 Septembre 2019

A Van der Straeten Philippe

Monsieur,

Ce document a pour but de vous faire parvenir les retours que l'Adjt COC Mas et moi-même avons pu recevoir de la part de nos promotions respectives, concernant les différentes activités en coordination avec l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied, et principalement la End Activity.

Nous nous voyons difficilement commencer ce retour autrement que par des remerciements. Tout au long de notre projet, nous avons pu compter sur la connaissance, la sympathie, et la flexibilité des membres de l'Amicale et -plus particulièrement encore- de leur président. Tout au long de cette année, nous avons été soutenu et encouragé à creuser encore plus le sujet, et approfondir notre connaissance du passé, à travers des conférences et des visites plus qu'intéressantes, et des cérémonies, au caractère émotionnel indéniable.

La personnalité de Léon Trésignies est également un élément marquant. Nous vivons dans une société où l'individu a tendance à se déresponsabiliser. Chacun pense que les décisions doivent venir de plus haut, que ses actes personnels sont insignifiants et sans conséquence. Peu nombreuses sont les personnes qui ont accepté de mettre cette individualité de côté à travers l'Histoire. En ce triste jour du 26 août 1914, Léon Trésignies a été un de ces hommes, et a donné sa vie pour son peloton, son régiment, et son pays. Ce comportement exemplaire est source d'inspiration pour chacun d'entre nous. Mais nous n'oublierons surtout pas que tous les héros ne portent pas de cape. Ce sont nos actions du quotidien qui définissent notre personne, et nous permettent d'apporter notre pierre à l'édifice, que celles-ci soient encensées, ou pas.

Ensuite, nous avons particulièrement apprécié la quantité de connaissances que possèdent les représentants de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied avec qui nous avons pu partager. Connaître le passé, c'est s'inspirer de ses réussites, et tout faire pour éviter ses erreurs. La visite du musée des Chasseurs à Pied, et la conférence qui l'a suivi ont servi à ce but, et les





connaissances que nous avons acquises nous serviront sans aucun doute dans notre future carrière.

Finalement, à quoi cela sert-il d'avoir les connaissances, si celles-ci ne sont pas raccrochées à une part émotionnelle. C'est pour cela que ces nombreuses cérémonies et parades sont organisées, en la mémoire de tous ceux qui sont morts au combat, qui se sont battus pour nos droits. Entre autres, les cérémonies « End Activity » de ce 25 août 2019 au tristement célèbre Pont Brûlé, et dans la commune de Zemst ainsi que leurs participants se sont chargés de nous transmettre ces émotions. C'est tout au long de l'année, que l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied nous a mis en contact avec les différentes autorités et nous a permis de prendre part aux différentes commémorations partout en Belgique.

Nous tenons une dernière fois à vous remercier. C'est à présent notre devoir de transmettre cet enseignement, et cela sera fait.

Cordialement,

Noiret Brian
Adjudant Candidat Officier de Carrière
Au nom de la 171^{ème} Promotion Polytechnique et
de la 156^{ème} Promotion Sciences Sociales et Militaires
Ecole Royale Militaire

Projet « Remember » Ecole Royale Militaire - ANCAP :

Voici la promotion des élèves officiers de l'Ecole Royale Militaire après leur prestation de serment, reçus au Palais Royal par SM le Roi Philippe. Cette promotion avait visité le musée des Chasseurs le 24 juin 2019 dans le cadre de leur projet "Remember" dont les thèmes étudiés étaient "Trésignies" et "Les Chasseurs à Pied depuis 1830".

Nous leur souhaitons une bonne fin d'études et une carrière militaire exemplaire.





Compte-rendu de la cérémonie à Pont-Brulé - Eppegem

Cérémonie réhaussée par la présence d'un détachement de l'ERM

C'est une cérémonie un peu particulière qui s'est déroulée cette année à cause des travaux sur la voie publique.

Merci à Monsieur Rombouts qui, grâce son dévouement, a contribué à la bonne réussite de ces cérémonies.

L'année prochaine, nous reviendrons aux habituelles cérémonies.



Compte-rendu du 3 août

Commémoration du départ pour le front le 3 août 1914 des 1^{er} et 4^{ème} Chasseurs à Pied
Comme chaque année, tout s'est bien déroulé. Le beau temps étant de la partie....

Suite à une proposition de Mr CHARLIER, nous étudions un autre itinéraire avec d'autres monuments correspondants mieux à la cérémonie.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution du dossier.



Compte-rendu des cérémonies à Vonêche

Cérémonies d'Hommage aux Résistants du Maquis du Bourlet le samedi 7 septembre à Vonêche.

C'est par une fine bruine que participants et participantes furent accueillis pour commencer cette journée du souvenir.

Comme de coutume ces cérémonies ont débuté à Baronville au Quartier Louis Thalomé pour rendre un hommage à ce Lieutenant qui commandait le maquis du Bourlet.

Une assistance nombreuse composée entre autre : de trois échevins de l'entité de Beauraing, de plusieurs délégations d'Associations Patriotiques accompagnées de leurs drapeaux, de représentants de l'ANCAP ainsi que de la famille de Monsieur Henricot, neveu du Lieutenant Thalomé, était présente à ce rendez-vous annuel.

Après le discours de la secrétaire de la Fraternelle des Anciens Combattants de l'entité, la stèle fut fleurie et les sonneries d'usages interprétées.





Cette partie terminée, c'est un convoi de voitures qui pris la direction du cimetière de Vonèche.

Là, nous avons, malheureusement, été accueilli, non plus, par une fine bruine mais bien par ce que l'on peu nommer une « drache nationale ». En un rien de temps nous nous sommes retrouvés trempés à l'exception d'une minorité de personnes munies d'un parapluie.

Après avoir fleuri le mausolée de la famille d'Huart, du monuments aux morts et de la tombe de « Blanchette » nous avons repris la route jusque Vonèche pour y fleurir le monuments aux morts avant d'assister à l'office religieux célébré en mémoire des victimes, non seulement du maquis du Bourlet, mais également pour toutes celles et tous qui combattirent pour la liberté de notre Pays.

La messe terminée, le cortège de voitures s'est dirigé vers le bois du Bourlet où en 4x4 nous avons emprunté les chemins rendus glissant et boueux jusqu'à l'endroit où se trouvait les résistants de ce maquis.

Après le discours prononcé par un membre de la Fraternelle des Anciens Combattants et la sonnerie « Aux Champs » des gerbes de fleurs furent déposées au pied du monument.

La partie officielle de ces cérémonies étant clôturée, nous nous sommes rendus au restaurant « Le Pâchi » à Pondromme où notre ami et restaurateur Robert Henrotte et sa famille nous ont accueilli pour le verre de l'amitié.

C'est seulement à partir de ce moment, vu que nous étions au sec, que le ciel s'est éclairci et qu'un timide soleil s'est montré.

Après le verre de l'amitié nous nous sommes installés à table pour savourer le succulent repas qui nous fut servi. Avec l'usure du temps, nous sommes bien entendu, moins nombreux d'année en année, sans que pour autant l'ambiance de ces retrouvailles n'en soit diminuée.





Notre Porte-Drapeau

Les prestations de notre Porte-drapeau ANCAP ...

Cette année, Monsieur Jacques Baret a effectué et effectuera les prestations suivantes :

- ▶ 17 février : commémoration au Roi Albert Ier à Charleroi,
- ▶ 3 août : commémoration du départ de la 15^{ème} Brigade Mixte, 1^{er} et 4^{ème} Chasseurs à Pied et les Gendarmes,
- ▶ 4 août ; commémoration au Monument au Roi Albert Ier à Nieuwpoort,
- ▶ 11 novembre : commémoration de la fin de la 1^{ère} Guerre Mondiale.

Merci Jacques pour ta disponibilité !

Commémoration de la libération de Charleroi

75^{ème} anniversaire de la Commémoration de la Libération de Charleroi le 4 septembre 1944 :

Mercredi 4/09/2019 : émouvante cérémonie de commémoration du 75^{ème} anniversaire de la Libération de Charleroi avec l'inauguration de la plaque dédiée aux unités US qui ont libéré Charleroi et ses environs.



L'inauguration, précédée du discours émouvant de Monsieur Gérard Vanderweyden, conservateur-adjoint du musée, a été rehaussée par la présence de Madame Daspremont, Echevine aux Associations Patriotiques, de Monsieur Alain Massez, Président du 1944'S ALLIED REMEMBRANCE GROUP

703TD, de Monsieur Bernard Chevalier, conservateur du Musée Mémorial des Chasseurs à Pied représentant Monsieur Philippe Van der Straeten, Président ANCAP, Monsieur Misson, Président du CLAP. Les hymnes nationaux US et Belge ont été interprétés par la clique de l'Harmonie Royale des Chasseurs à Pied sous la direction de Monsieur Roger Deffontaine.





Participation de huit véhicules du 1944'S ALLIED REMEMBRANCE GROUP 703TD. Un magnifique reportage de cette cérémonie d'inauguration a été réalisé par Michel Van de Velde, reporter à TéléSambre, vous le trouverez sur notre site Facebook Musée Mémorial des Chasseurs à Pied. Un tout grand merci à lui pour ses reportages !



Bernard CHEVALIER
Conservateur

Commémoration de l'Armistice de 1918 à Charleroi

Mr COWEZ représentera l'Amicale à La Basilique.

Agenda des activités de l'Harmonie

Activités de l'Harmonie Policière et des Chasseurs à Pied de la ville de Charleroi

Samedi 19 octobre	Concert Chapelle de Jumet Heigne Place du Prieuré 6040 JUMET RDV 17H30' précise Place du Prieuré.	
Dimanche 20 octobre (Trompette LAURENT)	Commémoration à Charleroi Nord. RDV 13H00' face à l'église St Eloi Charleroi Nord	CLIQUE
Mardi 22 octobre	Relais Sacré à Charleroi Départ caserne 9H30	CLIQUE
Dimanche 27 octobre	Concours à Jurbise sur place 15H30'	
Lundi 11 novembre	Armistice Charleroi Départ car 8H45'	
Vendredi 15 novembre	Fête du Roi à Charleroi 11H00 Basilique.	CLIQUE
Samedi 23 novembre	BANQUET DE Ste CECILE chez ARNAUD Place Albert 1er à 6041 Gosselies 12H30' Ne rentrer votre réservation au secrétaire pour le 10 novembre 2019 (Paiement accompagnants pour la réservation du repas). Compte bancaire BE75 363-0653888-51	
Samedi 14 décembre	Concert Eglise de Gohyssart, Place du ballon 6040 JUMET sur place 17H00 Parking à côté de l'église	

Pour le comité : Vice-Président/Secrétaire Roger DEFFONTAINE.





Compte-rendu de la "Journée des retrouvailles"

Nous pouvons dire que la « Cuvée 2019 » des retrouvailles des Chasseurs à Pied ainsi que de leurs nombreux amis et amies fut une cuvée que l'on peut qualifier d'excellente. En effet, nous n'étions pas moins de 112 participants et participantes et de tout âge. C'est ainsi que les plus jeunes Chasseurs ont pu côtoyer des anciens appartenant aux années 50. Ce fut donc l'occasion de voir la cour du quartier Trèsignies aussi animée qu'au temps où le 2Chass s'y trouvait en garnison.

L'ambiance qui a régné au cours de ces retrouvailles était des plus conviviale et les souvenirs entre amis et connaissances s'y bouscuaient.

Il faut reconnaître que tout avait été mis en œuvre pour que cette journée fut une réussite ; une organisation impeccable (merci aux organisateurs), un repas réussi, des boissons à volonté, une animation musicale et un soleil qui était de la partie.

Il va sans dire que c'est avec une certaine impatience que nous attendons la « cuvée 2020 » qui, nous n'en doutons pas, sera aussi bonne, si pas meilleure que celle qui vient de nous être servie ; à toutes et à tous nous disons donc à l'année prochaine.



Retrouvailles 2 Chass Charleroi 2019.





« Avant que le souvenir ne se perde »

Deux prêtres dans la Première Guerre Mondiale.

Maurice FICHELET, Révérend Père et Brancardier au 1^{er} Chasseurs à Pied.

Né à Sombreffe le 17 février 1898 et tué au combat devant Roulers le 2 octobre 1918. En 1917, il est âgé de 19 ans lorsqu'il est appelé sous les drapeaux et très vite, il est à l'aise avec tous ses Frères d'Armes.

Il est entré en service le 13 octobre 1917 à la 7^{ème} Compagnie du III^{ème} Bataillon du 1^{er} Chasseurs à Pied en fonction de brancardier.

Le matin du 2 octobre 1918, Maurice FICHELET est en Première Ligne devant Roulers. Vers 6 heures, quelques soldats Français et Belges sont envoyés en éclaireurs. Aussitôt, les mitrailleuses Allemandes ouvrent le feu. Et l'on vient dire qu'un Français est blessé sur le champ de bataille.

Comprenant qu'il y va de sa vie, Maurice pâlit, mais en même temps se lève, va chercher un de ses confrères, Jacques DYKMANS et tous deux, munis d'un brancard partent dans la direction signalée.

A peine ont-ils fait quelques pas que Maurice FICHELET tombe frappé d'une balle au front. Le vaillant novice avait 20 ans.

Son nom est repris sur le monument aux Morts à Sombreffe.

Jacques DYLMANS, Révérend Père et Brancardier au 1^{er} Chasseurs à Pied.

Né à Anrwerpen le 28 décembre 1893 et décédé à Roeselare le 2 octobre 1918.

Mobilisé en juillet 1915, il arrive au front au printemps de l'année suivante au III^{ème} Bataillon du 1^{er} Chasseurs à Pied.

A la bataille Merckem, il évacue toute la nuit des soldats Allemands blessés dans les lignes Belges. Au point du jour, un deses camarades est atteint d'une balle à la jambe ; il s'empresse de le transporter au poste de secours, alors seulement, il consent à regagner son abri. Mais à peine a-t-il pris quelque repos qu'il retourne à la besogne et commence à enlever les cadavres ennemis.

Le matin du 2 octobre 1918 il venait de voir tomber son ami FICHELET lorsqu'il fut appelé par une autre victime. Il part immédiatement sous le feu des mitrailleuses, mais pendant qu'il panse le blessé, il est lui-même atteint d'une balle à la poitrine.

Vers deux heures de l'après-midi, les habitants de Roulers virent s'engager dans la rue de l'Est quelques soldats Allemands escortant un détachement de prisonniers Belges. Ceux-ci portaient sur une civière un homme enveloppé dans une couverture. Dans une maison voisine de la poste, un chirurgien donnait aux blessés les premiers secours.

En attendant son tour, Jacques DYKMANS est déposé sur sa civière au milieu de la rue. Il était pâle, les yeux et la bouche entrouverts, respirant difficilement.





Il ne pouvait plus parler mais avait en main son chapelet et ne cessait de presser le crucifix sur ses lèvres.

Tout à coup, les bras qui tenaient la sainte image tombèrent, la respiration s'arrêta. Le jeune religieux mourrait. Une femme lui joignit les mains ; quelques passants récitèrent une courte prière ; sa dépouille, transportée à l'extrémité de la ville attendit presque quinze jours pour qu'un inconnu lui donnât la sépulture.

In Memoriam.

Monsieur Daniel COLLET « dit Coco » nous a quitté le 26 juillet dernier. A son épouse et ses enfants ainsi qu'aux proches, l'Amicale présente leurs sincères condoléances.



Il ne faut pas pleurer pour ce qui n'est plus, il faut sourire pour ce qui a été.

Monsieur

Daniel COLLET

30 juillet 1959
26 juillet 2019

Merci pour votre présence, votre sympathie et votre amitié.

Funérailles DENISON 071/68.85.88

Madame Michelle MANIET (épouse de Mr VANDERWEYDEN Gérard) est décédée le 12 août dernier. A Gérard et sa famille ainsi qu'aux proches, l'Amicale présente leurs sincères condoléances.

«Donnez-moi la sérénité d'accepter ce qui ne peut pas être changé, le courage de changer ce qui devrait l'être et la sagesse d'en faire la différence.»

Saint François d'Assise

«Accepte ce qui est, laisse aller ce qui était et aie confiance en ce qui sera.»

Bouddha

«Nous ne sommes pas des êtres humains vivant une expérience spirituelle, nous sommes des êtres spirituels vivant une expérience humaine.»

Pierre Teilhard de Chardin

Michelle Maniet
12 août 2019



MERCI



Aucun mot ne pourrait exprimer mieux notre reconnaissance pour votre affection et votre soutien dans la douleur qui est la nôtre après le décès de Michelle.

Nous vous remercions pour votre présence à nos côtés, vos témoignages de sympathie et vos paroles chaleureuses en ces moments difficiles.

Gérard, son époux - Audrey, sa fille et Eric, son beau-fils.





A méditer

La vie sur terre est un passage.

L'amour est un mirage, mais l'amitié est un « fil d'or » qui ne se brise qu'à la mort.

Tu sais ?

L'enfance passe, la jeunesse suit, la vieillesse la remplace puis la mort nous ramasse.

La plus belle fleur du monde perd sa beauté, mais une amitié fidèle dure pour l'éternité.

Vivre sans amis, c'est mourir sans témoin.

Alors, tant que tu vis, pense à tous ceux que tu aimes en amour ou en amitié.

Remerciements à nos sponsors

Sponsors du Musée et de l'ANCAP

Monsieur Jean-François CHEVALIER et Monsieur Pol SANDRI, membres du comité de la Marche Royale Saint Roch et Saint Frégo de Lausprelle (Acoz), nous ont offert dans leur livret publicitaire une page gratuite pour le musée.

Monsieur Christophe WUESTENBERGHS, chauffagiste indépendant, passionné d'histoire et traditions militaires, s'est proposé pour entretenir notre « antique » chaudière au gaz.

Merci à vous pour ces dons et le sponsoring !

Bernard Chevalier
Conservateur





A.S.B.L.

FEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS DE BELGIQUE

1914-18

Section de Bierghes

1940-45

Bierghes, le 08 octobre 2019

Madame, Monsieur, Chers Membres,

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre banquet annuel du 11 novembre 2019 à 13 heures en la salle communale de Wisbecq.

Nous vous proposons à cette occasion le menu suivant:

MENU

L'Apéro de la Grange du Château

*Le filet de truite fumé au bois de hêtre et sa chiffonnade de saumon fumé
Garniture de perles marines et mesclun de saison*

La crème onctueuse de légumes du marché

Le dos de porcelet sauce aux pleurotes

La crème glacé nougat de Montélimar et son coulis de fruits rouges

Le prince noir et sa suite

Eau- Vin blanc et rouge durant le repas

Prix: 52,00 euros

Ce banquet, se déroulant dans une ambiance conviviale et musicale, est l'occasion d'heureuses retrouvailles.

Afin que le traiteur puisse prendre ses dispositions, merci de nous renvoyer le bulletin de participation en annexe pour le **25 octobre 2019 au plus tard**. **Les réservations seront effectives après le paiement anticipatif via le compte n° BE70 7512 0684 1325** de la FNC Section Bierghes. Veuillez également prendre connaissance de l'annexe relative à la cotisation membre "2019".

Vous remerciant de votre présence à notre banquet, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Membres, l'expression de nos sentiments distingués

Le Président
Meersschaut Hervé

Président: Monsieur Hervé Meersschaut 1, Avenue Cantelaube
Compte bancaire : BE70 7512 0684 1325

1430 Rebecq Tél 02/395.32.66